



Le Président de l'Association de Prospective Rhénane a le plaisir de vous convier à la prochaine Assemblée générale ordinaire de l'APR (2020) qui aura lieu le

Mercredi 8 juillet 2020 de 17h30 à 19h00

au restaurant *Le Jardin de l'Orangerie* (Bâtiment du Bowling)

Pour terminer sur une note de convivialité, un apéritif sera offert à l'issue de l'AG vers 19h

Rappels :

Les statuts de l'association (art.17) prévoient que toute personne souhaitant participer à l'AG doit être à jour de sa cotisation. Cette dernière se monte à 30€ (5€ pour les étudiants et 150€ pour les institutionnels). Elle peut être payée en ligne à l'adresse :

<https://www.apr-strasbourg.org/produit/adhesion-a-lapr/>

Les statuts (art.7) prévoient que pour toute nouvelle personne souhaitant adhérer (et donc pouvoir voter à l'AG et éventuellement proposer sa candidature pour devenir membre du CA), il faut envoyer une demande à l'association : contact@apr-strasbourg.org

Après consultation du CA, une réponse sera faite au candidat.

L'AG sera suivie d'un CA (qui élira le bureau). L'AG aura à renouveler une partie des administrateurs (voir point 5. Ci-dessous). Cette année, une place sera ouverte pour une éventuelle candidature nouvelle.

L'ordre du jour est le suivant :

- 0.** Hommage à Jean-Paul Masquida, membre actif et trésorier de l'APR, décédé en 2019.
- 1.** Approbation du compte rendu de l'AG du 8 mars 2019 (le document est joint à ce message).
- 2.** Rapport d'activité par le Président.
- 3.** Rapport financier par Bernard Eichert, expert-comptable.
- 4.** Quitus donnés au Président et au Trésorier
- 5.** Renouvellement de 5 membres du conseil d'administration (Aubry, Biry, Braun, Jouhaud, Nanopoulos). Confirmation du remplacement au poste de Trésorier de JP Masquida (décédé par Emmanuel Muller (décision CA du 5/12/2019). Possible élection d'un 12^{ème} membre du CA (pour un membre de l'APR à jour de sa cotisation)
- 6.** Montant de la cotisation 2020
- 7.** Perspectives et projets évoqués par le président et discussion.
- 9.** Divers

Bien cordialement,

le Président de l'APR : Jean-Alain Héraud